
Programme de Formation

Les produits phytopharmaceutiques : réglementation, connaissance technique et intégration dans le cadre de la protection intégrée des cultures

Organisation

Durée : 17 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

L'ensemble des acteurs de la filière : conseillers des organisations professionnelles agricoles, du développement et de la coopération, techniciens de firmes phytopharmaceutiques et prestataires de service en expérimentation, enseignants.



Objectifs pédagogiques

Jour 1

- Appréhender l'ensemble des textes réglementaires concernant les produits phytopharmaceutiques depuis la mise sur le marché jusqu'à l'application
- Connaître les incidences des textes réglementaires sur les pratiques.

Jour 2 et 3

- Maîtriser les conditions optimales d'application des produits phytopharmaceutiques, comprendre les phénomènes de résistance et gérer les conditions de gestion
- Connaître les caractéristiques techniques de l'application des produits phytopharmaceutiques
- Être capable de combiner les méthodes alternatives de gestion des bioagresseurs dans un système intégré
- Connaître les sources d'information technique et savoir les utiliser



Prérequis

Aucun



Description

Jour 1 (7h)

Présentation de la journée et tour de table

Contexte actuel de la protection des plantes et place des produits phytopharmaceutiques

- Le contexte économique de la protection des plantes
- Le contexte actuel de la mise en œuvre de la protection intégrée avec ses incidences techniques
- La place des produits phytopharmaceutiques dans ce contexte de protection intégrée des Cultures (PIC)

Autorisation de Mise sur le Marché et usages

- La mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques
- Les catégories de produits sur le marché

- Les ressources disponibles sur l'information réglementaire des produits phytopharmaceutiques

Réglementation sur les pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques

- L'impact de la réglementation sur la gestion de toutes les phases de manipulation des produits phytopharmaceutiques
- Les incidences réglementaires des dispositifs dans les secteurs agricole et non agricole

Conclusion et évaluation de la journée

Jour 2 (7h)

Présentation de la journée et tour de table

Les grands principes sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- Les principes de la protection intégrée des cultures et la place des produits phytopharmaceutiques dans les systèmes de culture intégrés
- Les conditions optimales d'application des produits phytopharmaceutiques
- Les phénomènes de résistance et pouvoir gérer les conditions de gestion

La gestion des adventices

- Les caractéristiques techniques de l'application des herbicides
- Les méthodes alternatives de gestion des adventices dans un système intégré

La maîtrise des bioagresseurs

- Les caractéristiques techniques de l'application des fongicides et des insecticides
- Les méthodes alternatives de gestion des bioagresseurs dans un système intégré

Jour 3 (3h30)

La mise en œuvre d'une protection intégrée

- Les sources d'information techniques et savoir les utiliser
- Réflexion intégrée sur la protection d'une culture ou rotation ou en JEVI*

** chaque stagiaire développera sa propre réflexion par un travail encadré en solo ou en groupe en fonction des cultures ou domaines choisis*

Conclusion et évaluation de la formation



Equipement nécessaire

Ordinateur portable avec accès internet



Modalités pédagogiques

- Formation en salle avec diaporama projeté par vidéoprojecteur
- Exposés



Supports pédagogiques

- PDF de la formation fourni en début de session
- Documents extraits du site R4P sur la classification des produits phytopharmaceutiques



Modalités d'évaluation

- Évaluation des compétences acquises par des quiz et des exercices pratiques d'évaluation
- Évaluation de la formation par un questionnaire de satisfaction

Informations complémentaires



Moyens de suivi et formalisation à l'issue de la formation

- Émargement par 1/2 journée
- Certificat de réalisation transmis par courriel à l'issue de la formation



Informations sur l'admission

Délais d'accès : vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 semaines avant la formation. Au-delà, merci de nous contacter



Informations sur l'accessibilité

Afin que cette formation soit accessible à tous, nous invitons les personnes qui ont besoin d'aménagements à nous le signaler en contactant directement notre référent handicap : nous contacter